Envoyé en préfecture le 12/04/2017

Reçu en préfecture le 12/04/2017

Affiché le

ID: 033-253306310-20170404-2017\_01\_012-DE

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE

Nbre de membres en exercice: 17 Nbre de membres présents: 10 Nbre de suffrages exprimés: 10

Votes: Pour: 10 Contre: 0 Abstention: 0

L'an deux mille dix sept, le quatre avril

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT en la salle du conseil de la mairie de Blanquefort

Date de convocation: 23 mars 2017

<u>Etaient Présents</u>: Mmes GOT – GUILLEN – MONSEIGNE– MM. BITEAU – CORSAN = GIRARD – LORIAUD – PLISSON – RENARD – SUBRENAT.

Délibération N°2017-01-012: Partenariat entre le SMIDDEST et Gironde Tourisme – Autorisation de signature de la convention de programme commun d'actions 2017

## Vu le CGCT:

Vu la convention cadre de partenariat SMIDDEST/Gironde Tourisme ;

Considérant l'intérêt en 2017 pour le SMIDDEST de poursuivre la collaboration avec Gironde Tourisme pour conduire les missions relatives à la promotion de l'Estuaire et celles relevant de la valorisation du phare de Cordouan;

Le Comité Syndical décide à l'unanimité, après en avoir débattu:

Article unique. d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention de programme commun d'actions 2017 avec Gironde Tourisme.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Blanquefort le 4 avril 2017

La Présidente Déve

Pascale GOT